

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 42 (1969)

**Heft:** 5

**Vereinsnachrichten:** Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour coopératives suisses de construction et d'habitation : assemblée générale ordinaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses  
de construction et d'habitation**

26

**Assemblée générale ordinaire**

Les membres sont invités à participer à la 12<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire le samedi 28 juin 1969, à 14 heures, dans l'immeuble de la Société suisse des employés de commerce «Zur Kaufleuten», Pelikanstr. 18, Zurich 1.

**Ordre du jour**

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mai 1968 à Bienne.
2. Rapport de gestion.
3. Comptes annuels et bilan de l'exercice 1968.  
Rapport des vérificateurs des comptes.  
Votation pour donner décharge au comité.
4. Election des vérificateurs des comptes.
5. Propositions individuelles.
6. Divers.

Les membres ayant des propositions à présenter à l'assemblée générale sont priés de les faire parvenir jusqu'au 31 mai 1969 au président: M. E. Matter, directeur, Coopérative de consommation des deux Bâles, case postale, 4002 Bâle.

L'assemblée générale aura lieu comme d'habitude, dans le cadre de l'assemblée des délégués de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL). Le comité espère pouvoir compter sur une nombreuse participation.

**Extrait du 11<sup>e</sup> rapport annuel, exercice 1968**

Comme l'année dernière, les membres de notre Société coopérative de cautionnement hypothécaire recevront le rapport annuel et les comptes de l'exercice écoulé sous la forme d'une brochure qui leur sera adressée directement. Durant l'exercice 1968 le capital en parts sociales a passé de 1 357 800 fr. à 1 505 700 fr. Les cautionnements effectués au 31 décembre 1968 atteignent un montant de 8 093 771 fr. 15. En plus il convient de tenir compte des cautionnements accordés mais pas encore effectués pour 6 898 000 fr.

Les comptes de l'exercice se présentent comme suit:

**Pertes et profits**

	Charges	Produits
	Fr.	Fr.
Indemnités et séances du comité	4 146.50	
Impôts et contributions	6 062.15	
Frais généraux	1 281.30	
Cotisations AVS	52.15	
Solde reporté de l'exercice précédent		83.85
Intérêts actifs		75 635.65
Primes de cautionnement		28 409.25
Finances d'admission		80.—
Finances d'inscription et d'examen		1 910.—
Solde = Bénéfice à disposition	94 576.65	
	<u>106 118.75</u>	<u>106 118.75</u>

**Bilan au 31 décembre 1968 avant la répartition du bénéfice**

	Actif	Passif
	Fr.	Fr.
Banques	69 918.—	
Titres	1 715 000.—	
Impôt anticipé	12 465.30	
Mobilier	1.—	
Actif transitoire	11 898.35	
Capital en parts sociales		1 505 700.—
Réserve-ducroire		199 000.—
Passif transitoire		10 006.—
Pertes et profits		
Report 1967	83.85	
Bénéfice 1968	94 492.80	94 576.65
	<u>1 809 282.65</u>	<u>1 809 282.65</u>

Propositions du comité à l'assemblée générale au sujet de la répartition du bénéfice de 94 576 fr. 65:

	Fr.
Intérêts aux parts sociales 3½ % s/ 1 505 700.— =	49 673.50
A la Réserve-ducroire	44 000.—
Report à Pertes et profits c/nouveau	903.15
	<u>94 576.65</u>

Riehen et Zurich, le 31 décembre 1968.

Le président:  
E. Matter

Le gérant:  
H. Bänninger

Trad. R. Gerber.